



COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, le 3 octobre 2012

LE GOUVERNEMENT VA-T-IL CHOISIR D'ABANDONNER LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE?

Après le temps des auditions menées par les ministres de la Justice et de la Famille, le dossier du "mariage et de l'adoption pour tous" arrive sur le bureau du Premier ministre pour arbitrage.

L'APGL – Association des Parents et futurs parents Gays et lesbiens – invite le gouvernement à prendre en compte l'ensemble des promesses faites par le candidat socialiste François HOLLANDE, devenu Président de la République. Sans omission ni trahison.

Face à la tentation de l'oubli et de l'abandon qui pourrait guetter le gouvernement, l'APGL rappelle:

Au cours de sa campagne, le candidat François HOLLANDE s'est engagé sans aucune ambiguïté sur :

-le mariage et l'adoption par les couples homosexuels, ainsi que pour des droits qui en découlent.

Dans son programme il affirmait : *"Je veux lutter sans concession contre toutes les discriminations et ouvrir de nouveaux droits"*, ce qu'il a inscrit dans l'Engagement 31 : *"J'ouvrirai le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels"*.

-l'ouverture de la PMA à toutes les femmes, seules ou en couple.

Dans un article du journal Le Monde, le 11 février 2012 : *"Bioéthique : la conception libérale de M. Hollande"*, la journaliste Gaëlle Dupont, présentait pour la première fois, les positions du candidat. *"Mr Hollande souhaite que les couples d'homosexuelles et les femmes seules puissent avoir recours à des techniques (insémination artificielle et fécondation in vitro) aujourd'hui réservées aux couples hétérosexuels infertiles."*

George Pau-Langevin, chargée des questions sociétales dans l'équipe du candidat, aujourd'hui Ministre chargée de la réussite éducative, confirmait cette position lors du débat du 11 février 2012 organisé par l'APGL : *"Une fois élu à l'Élysée, François Hollande proposera un élargissement des conditions permettant d'accéder à la PMA" ... "Que les gens soient mariés, pas mariés, hétéros ou homos, pour nous ce n'est pas ça qui compte, mais on souhaite qu'il y ait un projet parental organisé, quelque chose de stable"*.

Najat Vallaud-Belkacem, porte-parole du candidat François Hollande et aujourd'hui Porte Parole du gouvernement, Ministre du droit des femmes et chargée d'une mission de lutte contre les discriminations, l'avait confirmé lors du Meeting pour l'Égalité organisé par l'Inter-LGBT, le 31 mars 2012 : le candidat est favorable au mariage pour tous **et aussi à la PMA**. Elle précisait que les lois

"novatrices" seraient toutes votées au printemps 2013, car, affirmait-elle : *"Nous voulons faire aboutir l'ensemble de ces nouveaux droits dans un même élan"...*!!

Le futur Président de la République, tenant d'une "République exemplaire", annonçait le 20 avril lors du meeting de Charleville-Mézières : *"Je ne promettrai rien que je ne sois capable de tenir"*.

L'Appl l'invite aujourd'hui, à tenir parole! ...

L'Assistance Médicale à la Procréation est un droit attaché au mariage, dans sa forme actuelle, depuis les lois de bioéthique votées en 1994. Un mariage pour tous, doit ouvrir, aux couples de même sexe, tous les droits attachés au mariage. C'est une question d'égalité et de respect des droits pour tous les citoyens de la République.

Aujourd'hui, confrontées au vide juridique en France, les femmes, seules ou en couple homosexuel, doivent se rendre à l'étranger pour avoir accès à la PMA. Comme au temps peu glorieux où l'IVG n'était pas réglementé en France, elles sont soumises au risque sanitaire lié au défaut de suivi médical que cela comporte. Seules les plus aisées peuvent se le permettre, mais elles restent à la merci des cliniques étrangères qui prospèrent sur leur dos.

Les personnes en projet de coparentalité qui rencontrent des problèmes d'infertilité ne peuvent attester de deux ans de vie commune, et ne peuvent bénéficier de l'AMP comme les autres, alors qu'ils s'acquittent, en matière d'impôts et de cotisations sociales des mêmes charges que leurs concitoyens. Les devoirs pour les homosexuels, mais pas les droits!

Ces discriminations ne peuvent plus être tolérées, et des solutions simples de justice et d'équité existent!

Dominique Bertinotti, ministre de la famille, soutient que le mariage sera un mariage pour tous, incluant les mêmes droits et les mêmes devoirs!

Les mêmes droits dans le mariage, et aussi les mêmes droits hors du mariage!

L'ouverture de tels droits doit inclure l'ouverture de la PMA aux femmes mariées, mais aussi à celles pouvant attester d'une vie commune depuis deux ans, ainsi qu'aux femmes seules et aux personnes qui ne sont pas en couple mais souhaitent s'engager dans un projet coparental.

Le gouvernement est lié par les promesses du candidat François HOLLANDE. Il doit proposer et soutenir une réforme rendant effective un mariage pour tous. Non pas un mariage à deux vitesses du point de vue de la PMA, avec d'un côté une PMA pour les seuls hétérosexuels et de l'autre côté - encore une fois! - un régime d'exclusion, d'interdiction et de ségrégation pour les homosexuels!

L'APGL appelle le gouvernement à prendre ses responsabilités en matière de justice et d'équité pour celles et ceux, adultes et enfants qui en ont été privés trop longtemps, et à défendre l'avènement d'un véritable mariage pour tous!

A défaut, une réforme menée au nom de l'égalité deviendrait, faute de courage politique et de respect des engagements clairement pris et maintes fois répétés, une réforme insuffisante, au goût amer de la trahison.

Pour l'APGL : le Bureau National